

G

INFOS



UN BUDGET 2021 AU SERVICE DES GARGEOIS



page 14

CADRE DE VIE

Attention, stationnement gênant !
Les Doucettes font peau neuve
Garges se refait une beauté

page 21

ENFANCE ET ÉDUCATION

Le numérique à l'école

page 24

SOLIDARITÉS

Le permis B à moindre prix !

page 31

ACTUALITÉS

La robotique, un jeu d'enfant !

SOMMAIRE

4

Retour en images

•

8

La culture

*Du cœur à l'ouvrage
Regard sur les figures d'autorité*

•

11

En direct de vos quartiers
Le Vieux Pays : rue Hippolyte Bossin

•

16

Environnement
Pour l'amour des chats

•

21

Enfance & éducation
Le numérique à l'école

•

24

Solidarités
*Le permis B à moindre prix
Inclure les enfants en situation de handicap*

•

28

Le portrait
Patrice Arnaud, un écrivain public

•

32

Les tribunes

•

6

Le bel âge
École du Temps Libre et du Bien Vieillir

•

10

Zoom sur
Des vaccins pour nos aînés

•

14

Cadre de vie
*Attention, stationnement gênant !
Les Doucettes font peau neuve
Garges se refait une beauté*

•

17

Dossier grands projets
Un budget au service des Gargeois

•

22

Jeunesse & emploi
*Le dispositif « Pied à l'étrier »
Le journalisme, ça s'apprend !*

•

26

Sportivement vôtre
*E-sport : le foot entre les mains !
Bienvenue à BARGAR'LAND*

•

30

Actualités
La robotique, un jeu d'enfant !

•

33

Infos pratiques

•

2 |

- **Magazine de la Ville de Garges-lès-Gonesse :**
- **Hôtel de Ville :**
8 place de l'Hôtel de Ville,
BP 2 95141, Garges-lès-Gonesse cedex
Tél : 01 34 53 32 00
- **Direction de la publication :**
Benoît Jimenez
- **Rédaction / Conception / Réalisation :**
Direction de la Communication de la
Ville de Garges-lès-Gonesse
dircommunication@villedegarges.com
- **Imprimerie :**
Edgar
80 Rue André Karman
93300 Aubervilliers
- **Distribution :**
Champar
12 avenue des Morillons
ZI des Doucettes
95140 Garges-lès-Gonesse
- **Dépôt légal :**
Avril 2021

Chères Gargeoises,
Chers Gargeois,

Des mesures de restriction s'imposent à nous pour juguler la crise sanitaire. L'espoir d'une accalmie sur le front de l'épidémie est malgré tout réel. D'une part, parce que nous continuons à tout mettre en œuvre pour offrir le meilleur niveau de service aux Gargeois afin que personne ne soit laissé de côté. D'autre part, parce que nous participons pleinement à cet effort massif de protection avec notre centre de vaccination.

Vous le verrez au fil de ces pages : outre le succès des premières séances de vaccination et de celles qui vont suivre, la majorité municipale et moi-même apportons notre contribution en matière de solidarité avec toutes les générations, d'amélioration de notre cadre de vie et en matière d'insertion, notamment par le numérique. Notre conviction c'est que ce

sont là les prémisses du monde de l'après-covid qui se construisent.

Tout cela a un coût, du contribuable jusqu'à la collectivité. Aussi avons-nous souhaité vous informer ce mois-ci sur le budget de la commune. Ce budget vise à assurer un service optimal aux Gargeois et nos marges de manœuvres sont suffisantes pour lancer les investissements qui préparent l'avenir de nos enfants. C'est pour cela que j'ai tenu à déployer une politique de sécurité qui abonde de 50% la part de l'État et que je maintiens le rythme d'avancement des nouveaux équipements, pour de meilleures conditions de vie.

Nous l'avions promis, nous le faisons !

BENOIT JIMENEZ
MAIRE DE GARGES-LÈS-GONESSE



ÉDITO
BENOIT JIMENEZ

RETOUR EN IMAGES



// Retour en images //



15

1- Soirée de Gala du Boxing Club de Garges à l'Hôtel de Ville - 13 mars / **2-** Journée de dépistage à l'Hôtel de Ville - 14 mars / **3-** Cérémonie à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - 19 mars / **4-** Fête des grands-parents à la résidence Jeanne Carnajac - 11 mars / **5-** Journée bien-être au centre social des Doucettes - 10 mars / **6-** Formation AFORP (Association pour la Formation en Région Parisienne) - 17 mars / **7-** Lauréats des balcons fleuris - 12 mars / **8-** Sortie de résidence Oposito - 12 mars

ÉCOLE DU TEMPS LIBRE ET DU BIEN VIEILLIR

L'École du Temps Libre et du Bien Vieillir œuvre contre l'isolement des seniors en leur proposant une large gamme d'activités conviviales. Malgré la crise sanitaire, la structure s'est adaptée afin de maintenir le lien social.

C'est le lieu de rassemblement de nombreux seniors gargeois. Un lieu pour briser la monotonie du quotidien et s'offrir un peu d'air. L'École du Temps Libre et du Bien Vieillir a été ouverte en janvier 2017 au rez-de-chaussée de la Mairie avec un objectif : apporter une dose de convivialité aux retraités de la commune âgés de 60 ans et plus, en leur offrant un espace accessible librement et gratuitement. L'École du Temps Libre et du Bien Vieillir permet à de jeunes retraités de faire la transition avec la fin de leur activité professionnelle et aux seniors les plus fragiles de rompre leur isolement.

Tout pour se détendre

L'école dispose d'une salle polyvalente, d'une cuisine, d'une terrasse extérieure et d'un espace « accueil et détente » en intérieur. De quoi accueillir les seniors de toute génération 5 jours par semaine pour des ateliers (cuisine, tricot, peinture...), réunions et permanences conviviales. L'école est dirigée par une quarantaine de seniors bénévoles, à tour de rôle, aux côtés de l'équipe du Service Inter-Âge et Maintien à Domicile (SIAMD) du CCAS. Ces bénévoles dévoués assurent, depuis l'ouverture, le fonctionnement de l'école mais participent surtout à un nécessaire échange avec les seniors visiteurs en leur prêtant une oreille attentive.

61 “ De quoi accueillir les seniors de toute génération 5 jours par semaine ”

Une année 2020 perturbée

En raison de la crise sanitaire et après avoir fermé lors du premier confinement, l'École du Temps Libre et du Bien Vieillir a rouvert ses portes et a dû adapter son accueil et ses activités, avec un strict respect des mesures barrières. Malgré tout, bénévoles et agents veillent à préserver un maximum d'activités, quitte à doubler certains créneaux pour assurer l'inclusion de tous les publics. « *L'essentiel pour nous est de préserver le lien social. Nous avons la volonté de maintenir nos activités autant que faire se peut. Le retour à une vie dite normale est loin d'être garanti dans les semaines à venir, ce troisième confinement nous le montre bien. Les seniors font partie des publics les plus touchés par le tumulte de la crise sanitaire. Nous avons la responsabilité d'accompagner et de soutenir les plus fragiles d'entre eux.* », explique **Françoise Faucher**, adjointe au Maire déléguée aux Retraités.

“ L'essentiel pour nous est de préserver le lien social. Nous avons la volonté de maintenir nos activités autant que faire se peut ”





DU CHŒUR À L'OUVRAGE

81

Lancé en novembre 2020, « Chœurs à l'école » permet aux écoliers de la commune de s'initier au chant aux côtés d'un professionnel de la Maison des Arts (MDA). Un dispositif qui remporte un franc succès avec déjà 5 écoles inscrites.

Les écoliers donnent de la voix

« Chœurs à l'école » permet à des enfants gargeois de s'initier au chant et à la pratique vocale. Il s'agit d'un dispositif innovant, piloté par la Maison des Arts, et mis en œuvre dans plusieurs écoles depuis la rentrée. Le projet, initié par **Jean-Luc Degioanni**, directeur de la Maison des Arts, et **David Schavelzon**, chef de chœur au sein de l'établissement Maison des Arts, permet aux élèves de se familiariser avec un répertoire et avec l'exercice de restitution. La pratique du chant choral contribue au développement de l'enfant et de l'adolescent. « Commune à toutes les cultures, la pratique vocale incarne un lien fort entre le corps et la pensée », explique **David Schavelzon** qui se rend dans les écoles.

Un travail en petits groupes

Les séances sont organisées durant 3 à 4 heures, chaque semaine, depuis le mois de novembre 2020, au sein des

groupes scolaires concernés et à raison d'une demi-journée par semaine. Cette organisation permet la participation de trois à quatre classes par établissement. Malgré le second confinement, les cours ont pu se dérouler dans le plus grand respect des gestes barrières. Au programme, des initiations au répertoire français, à l'image de Prévert et Kosma, Claude Nougaro ou encore Bobby Lapointe.

Une professeure supplémentaire

Face au succès du dispositif, **Laura Gomez Ardila**, une autre cheffe de chœur de la MDA, a rejoint le projet depuis mars. Dès le lancement de « Chœurs à l'école », la MDA a communiqué auprès des établissements scolaires de Garges pour leur proposer de prendre part à ce projet. Une proposition qui a été accueillie avec enthousiasme par les écoles Jean Jaurès, Paul Langevin, Victor Hugo, Pierre et Marie Curie, ainsi que Jacques Prévert qui bénéficient désormais d'interventions.

REGARD SUR LES FIGURES D'AUTORITÉ

Depuis 2 ans, le réalisateur Olivier Mitterrand interroge les Gargeois, à travers sa caméra, sur les figures d'autorité qui ont traversé leur histoire.

Belle initiative

En résidence au cinéma Jacques Brel, le réalisateur **Olivier Mitterrand** poursuit son travail de fond avec les habitants de Garges autour de la représentation des figures d'autorité. Initiée en 2018, sa démarche a depuis pris différents visages. Une première étape a consisté pour le cinéaste à poser sa caméra à Garges et à réaliser les portraits sonores et visuels d'une vingtaine d'habitants. Enjeu : interroger librement le regard de chacun face à l'autorité, qu'elle soit administrative, judiciaire, politique mais aussi familiale. Actuellement en cours de montage, ces portraits seront présentés lors d'une soirée au cinéma. « *On aimerait aussi les diffuser dans le cadre d'une exposition ou d'un dispositif dans le hall du cinéma ou de la Mairie lorsque les mesures sanitaires le permettront* », souligne **Alain Keit**, le directeur du cinéma Jacques Brel qui suit cette action depuis son lancement.

Jeux d'acteur

Inscrit au titre de la Politique de la Ville, le projet d'Olivier Mitterrand repose également depuis deux ans sur l'organisation régulière de cinés-débats avec des groupes des Centres sociaux et culturels et du Service jeunesse de Garges autour de films comme *I'm not your negro*, *La Visite de la fanfare* ou, plus récemment, *Les Misérables*. En parallèle, le réalisateur a entamé à l'automne 2020 un travail sur le jeu d'acteur (écriture et tournage d'un court métrage) sur le thème des figures d'autorité avec des jeunes gargeois de 15 à 25 ans. Ce film sera commenté par des représentants d'une autorité : élus, policiers, médecins, parents... Leurs réactions, sous forme de lettres sonores, seront le support d'un échange et une base de travail pour un second court métrage.

Pour plus d'information :
Cinéma Jacques Brel – 01 34 53 32 26





DES VACCINS POUR NOS AÎNÉS



En cohérence avec la stratégie vaccinale, deux campagnes destinées aux septuagénaires volontaires ont été réalisées à Garges en mars et en avril, à l'initiative de la Ville.

Des campagnes de vaccination ciblées

Le 7 mars et le 4 avril, deux journées de vaccination ont été organisées par l'ARS en partenariat avec le service Santé de la Ville et le CCAS. Sous la supervision d'un médecin référent, des doses du vaccin Pfizer BioNTech ont été administrées aux seniors, dans le plus strict respect des protocoles de sécurité. Au total, 225 personnes ont été vaccinées dans notre centre implanté à l'Espace Associatif *Des Doucettes*. Dans la foulée, une matinée de vaccination a été organisée le 13 mars à la résidence autonomie Jeanne Carnajac.

Accompagnement et suivi

En lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Ville s'implique dans la campagne de vaccination en assurant la logistique au niveau local dont l'accompagnement des publics les plus fragiles. Cette implication a déjà permis le déploiement de campagnes de vaccination destinées aux personnes de plus de 75 ans ainsi qu'aux résidents en EHPAD et en résidence autonomie.

*Pour plus d'information
contactez le 01 34 53 32 00
aux horaires de la Mairie et
demandez le « service santé »*

LE MOT DE TUTEM SAHINDAL-DENIZ ADJOINTE AU MAIRE

“ Au plus fort de cette crise sanitaire qui nous touche tous, la Municipalité porte une attention particulière aux seniors, parfois seuls et isolés. En lien avec les services de la Ville, nous avons informé, rassuré et accompagné nos aînés dans leurs démarches. Cette première campagne réussie à l'Espace Associatif *Des Doucettes* s'inscrit dans la volonté que nous avons de permettre à tous les Gargeois qui le souhaitent, de se faire vacciner dans les meilleurs délais et à proximité de leur domicile ! Une équipe mobile a été dépêchée, lors de la matinée de vaccination à la Résidence autonomie Jeanne Carnajac, afin d'assurer l'organisation de cette opération et l'administration du vaccin aux résidents volontaires. ”

LE VIEUX PAYS : RUE HIPPOLYTE BOSSIN



| 11

L'équipe municipale est allée à la rencontre des habitants de la résidence gérée par Espace Habitat, rue Hippolyte Bossin, le 15 décembre dernier.

La Municipalité s'engage

À l'origine de cette rencontre : de multiples dysfonctionnements que les résidents souhaitaient porter à la connaissance des élus gargeois. Une semaine après la tenue de cette première rencontre, **Daniel Lotaut**, adjoint au Maire délégué au Logement, **Brahim Taqui**, conseiller municipal et des membres de l'amicale de Locataire d'Hippolyte Bossin ont obtenu la mise en place d'une permanence, afin de renouer le dialogue entre le bailleur et les résidents. « Il était important de rétablir ce

lien entre les locataires et leur bailleur pour démontrer que les problèmes recensés depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, ne sont pas marginaux mais concernent bien l'ensemble des logements de cette résidence », soulignent les deux élus. Le Maire a par ailleurs adressé un courrier à Espace Habitat en janvier, pour relayer le mécontentement des locataires et résidents d'une part, mais également pour réaffirmer l'engagement de la Municipalité aux côtés des habitants. « Les bailleurs doivent respecter leur contrat avec leurs locataires en réglant les problèmes qui leur sont signalés », a tenu à rappeler **Benoit Jimenez**.

LE MOT DE **DANIEL LOTAUT** ADJOINT AU MAIRE



“ Au regard des éléments qui ont été portés à mon attention, et pour appréhender la situation globale, j'ai jugé utile de réunir Monsieur le Maire ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, pour nous rendre sur place et évaluer l'ampleur des problèmes avec les résidents. Le constat est désormais clair, il y a bien des dysfonctionnements, à l'échelle de l'ensemble de la résidence, à régler au plus vite. Notre priorité est le bien-être des Gargeois. Nous avons entamé des démarches concrètes afin que les difficultés liées aux logements et aux parties communes soient résolues. ”



BARBUSSE :
LA SÉCURITÉ POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES

Une réunion du Groupe Partenarial Opérationnel (GPO) s'est tenue le 17 février au Commissariat à l'initiative de Monsieur **Müfit Birinci**, conseiller municipal, en présence de représentants des conseils syndicaux du quartier et des responsables de la Police municipale. Différentes problématiques ont été abordées à cette occasion pour garantir la quiétude et la sécurité des riverains. Des interventions seront ciblées sur les points critiques signalés par les différents membres du groupe. D'autres réunions seront menées pour mettre en place un suivi régulier des actions de terrain et des points de préoccupation, en concertation avec les riverains.



DOUCETTES :
LA SOLIDARITÉ POSITIVE ET SOURIANTE

« Pour un Sourire », un programme bienveillant pour cette association créée fin 2019 par **Souleïmane Boulanour**. Cette initiative solidaire accompagne les personnes sans-abri et promeut l'aide au développement dans les pays pauvres. Les bénévoles transmettent un message fort à travers leur logo : « *main dans la main, nous nous mobilisons pour aider les plus démunis au travers de nos actions* ». Les membres de l'association organisent des collectes de produits alimentaires, de vêtements, de produits d'hygiène... « *Nous donnons le meilleur de nous-mêmes mais nous comptons aussi sur votre aide et sur votre générosité pour nous soutenir et nous rejoindre dans ce beau projet !* » explique le Président de l'association.



CENTRE-VILLE / BASSE-BAUVES :
HOMMAGE À WILDER CHRISTOPHE

Wilder Christophe, ancien animateur emblématique du centre social et culturel *du Plein Midi* et habitant du quartier Soufflot, nous a quittés à l'âge de 29 ans, en janvier dernier. Souriant, avenant et disponible, il a su toucher et faire découvrir sa passion pour les jeux vidéo aux Gargeois. Il a partagé sa joie de vivre ainsi que son goût pour l'animation avec différentes générations de la Ville. C'est une étoile de Garges qui a rejoint les autres, tout là-haut, dans le monde imaginaire de « ZELDA » qu'il aimait tant.



CARNOT :

Depuis mars 2021, le SIGIDURS a lancé une opération de remplacement des anciens bacs de collecte d'ordures ménagères et d'emballages papier dans le quartier et sur l'ensemble de la commune. Cette opération a pour objectif d'améliorer la qualité du tri des déchets recyclables et d'harmoniser la couleur des bacs.



DAME BLANCHE OUEST :

À la suite d'une concertation avec les habitants du quartier concernant l'entretien des voiries, le trottoir situé rue Roger Salengro vient d'être rénové afin d'assurer la sécurité des riverains. Pour signaler tout problème sur la voirie, n'hésitez pas à contacter Allô Travaux au 01 34 53 34 53.



CROIX-BUARD / ARGENTIÈRE :

Après avoir réhabilité la rue de l'Antenne et ses deux parkings, la Municipalité a souhaité moderniser son réseau d'éclairage public dans ce secteur. 8 lampadaires ont été équipés de lampes à Led, plus fiables et plus économiques. À la clé, une consommation d'électricité réduite de plus de 70 %.

113



LA LUTÈCE :

Allam Farourou, 56 ans, est enseignant et formateur académique depuis 30 ans. Depuis 2010, il est le Président de l'association Action pour la Formation et l'Altérité (AFA). Cet acteur passionné s'investit dans la vie locale pour l'insertion des jeunes de la Ville, notamment dans le cadre des Chantiers jeunes ou du Forum des métiers.



DAME BLANCHE NORD :

Depuis plusieurs mois, la rénovation urbaine du quartier Dame Blanche Nord fait partie de votre quotidien. Ces prochaines années, les reconstructions et réhabilitations feront émerger un habitat plus adapté et diversifié, des commerces de proximité ainsi que de nouveaux équipements.



LA MUETTE :

Wilfried Ragouton, 40 ans, directeur de l'association En Marche depuis 1998, propose actuellement différentes actions de sensibilisation à l'informatique via le projet « Visa numérique ». Ce dispositif de formation de 24h, destiné aux adultes, permet d'acquérir les connaissances de base pour maîtriser son ordinateur ou son smartphone.

ATTENTION, STATIONNEMENT GÊNANT!



14 |

Des places de stationnement occupées en permanence par les mêmes véhicules : la Ville de Garges s'attaque au problème des « voitures ventouses ». Pour rappel, si vous abandonnez votre voiture plus de 7 jours sur la même place, vous risquez une amende de 35 €, voire une mise en fourrière si l'abus se prolonge.

Stop aux abus !

Elles provoquent la grogne permanente des riverains : les voitures ventouses sont devenues l'une des premières causes du manque de places de stationnement dans les quartiers et à proximité des commerces. Mais la loi est claire : un véhicule occupant la même place de stationnement depuis plus de 7 jours est en infraction, qu'il s'agisse d'une voiture en parfait état ou d'une épave.

La Ville se mobilise

La Ville s'efforce ainsi de répondre à la demande d'enlèvement des voitures ventouses de façon efficace. Un conseil : si vous n'utilisez que rarement votre voiture, pensez à la déplacer chaque semaine pour éviter d'écopier d'une amende de 35 €, voire d'une mise en fourrière. Si vous constatez la présence d'un véhicule ventouse ou d'une épave, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 0 800 095 140.

LE MOT DE RAMZI ZINAOU ADJOINT AU MAIRE



“ Les riverains rencontrent régulièrement des difficultés de stationnement. Les voitures ventouses aggravent cette problématique et impactent le cadre de vie des Gargeois. La Municipalité travaille activement pour endiguer ce phénomène, la preuve avec ces chiffres : en 2020, 603 véhicules ont été verbalisés pour stationnement abusif et 7 épaves mises en fourrière (voitures, motos ou scooters non identifiables). Pour 2021 la Police Municipale décompte déjà près de 186 verbalisations de véhicules ventouses et 3 enlèvements d'épaves. Soyez vigilants ! ”

LES DOUCETTES FONT PEAU NEUVE !

Lors d'une visite du quartier des Doucettes, les élus sont allés à la rencontre des riverains. Ces derniers ont partagé leur inquiétude quant à l'état de vétusté de l'impasse menant au Centre social et associatif *Les Doucettes* depuis la rue du Tiers Pot. Suite à cette rencontre, les élus ont fait remonter la problématique aux services techniques de la Ville afin de concevoir un nouvel aménagement.

Ainsi, l'entreprise Fayolle missionnée par la Ville a procédé à la reconstruction de la chaussée et des trottoirs de l'impasse et requalifié le cheminement piéton entre le Centre social et le centre commercial. Enfin, les espaces verts situés aux abords du Centre social ont été aménagés.

Ces travaux se sont articulés autour de plusieurs objectifs : l'amélioration du cadre de vie des habitants, la sécurisation des déplacements piétons, mais aussi le maintien d'une offre de stationnement. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a également été prise en compte.



GARGES SE REFAIT UNE BEAUTÉ !



C'est terminé !

Depuis le 2 avril le stationnement est revenu à la normale sur l'**avenue Paul Vaillant-Couturier** et sur les **rues Francis Bazin** et **Jean-François Chalgrin**.

Travaux en cours ...

Rues Jacques Anquetil, Louis Pasteur, Louison Bobet et **Marcel Cerdan**, les travaux réalisés sur le

réseau d'éclairage public par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ont débuté le 15 mars et se termineront le 28 mai.

Rue Jean-Baptiste Corot (du n°13 au n°19), la démolition d'un immeuble entraîne la fermeture de la chaussée du 22 mars au 30 avril.

Jusqu'au 30 avril des travaux de réparation d'une conduite au niveau du trottoir ainsi que des travaux de remplacement de dalles sur la chaussée sont prévus par Orange au **4 rue Claude Monet** et au **5 avenue de la Division Leclerc**.

Stationnement interdit

Jusqu'au 11 juin le stationnement sera interdit **Rue Blouet, Place Duvivier, Avenue Croizat** et **Avenue de Stalingrad** pour permettre le remplacement d'une canalisation de gaz. Il sera également interdit de stationner entre l'**avenue Carnot** et le **collège Pablo Picasso** pour permettre la création de dispositifs de sécurisation de la voirie par le département du Val d'Oise.



POUR L'AMOUR DES CHATS

16 |

Une vieille voiture transformée en maison d'accueil pour chats errants. Le « Cat's car challenge » a transformé les élèves du lycée Arthur Rimbaud en défenseurs de la cause animale.

La cause animale, l'affaire de tous

Tout commence au lycée Arthur Rimbaud où la secrétaire du Proviseur, **Arlette Bispo**, revient tous les week-ends nourrir un groupe de chats errants. Une passion vite remarquée par l'un de ses collègues professeurs, **Müfit Birinci**, qui aboutira à la création d'une association dédiée à la cause animale. « Je souhaitais inclure les élèves dans un projet fédérateur autour de la cause animale et ce fut le point de départ du concept « Cat's car Challenge » », rappelle **Arlette Bispo**. Les élèves carrossiers ou mécaniciens travaillent sur des voitures hors d'usage. Vient alors l'idée de transformer l'une de ces carcasses en maison pour chats errants.

Un projet porté par les étudiants

« Cette initiative, c'est la réussite de l'esprit d'équipe et du partage de valeurs », souligne **Müfit Birinci**. Un groupe d'élèves s'est attaqué au démontage de la voiture pour en faire un habitat aménageable. Trappes d'entrée et de sortie, arbres à chat... rien ne manquera pour assurer le confort des félins. Les apprentis peintres auront ensuite pour mission de rendre la « Cat's car » aussi belle qu'inventive ! « Les élèves n'hésitent pas à rester après leurs heures de cours pour réaliser cet abri. Je suis fière d'eux et de leurs talents », se réjouit **Arlette Bispo**. L'ambition est de finir la « cat's car » avant le mois de mai et de l'inaugurer comme il se doit.

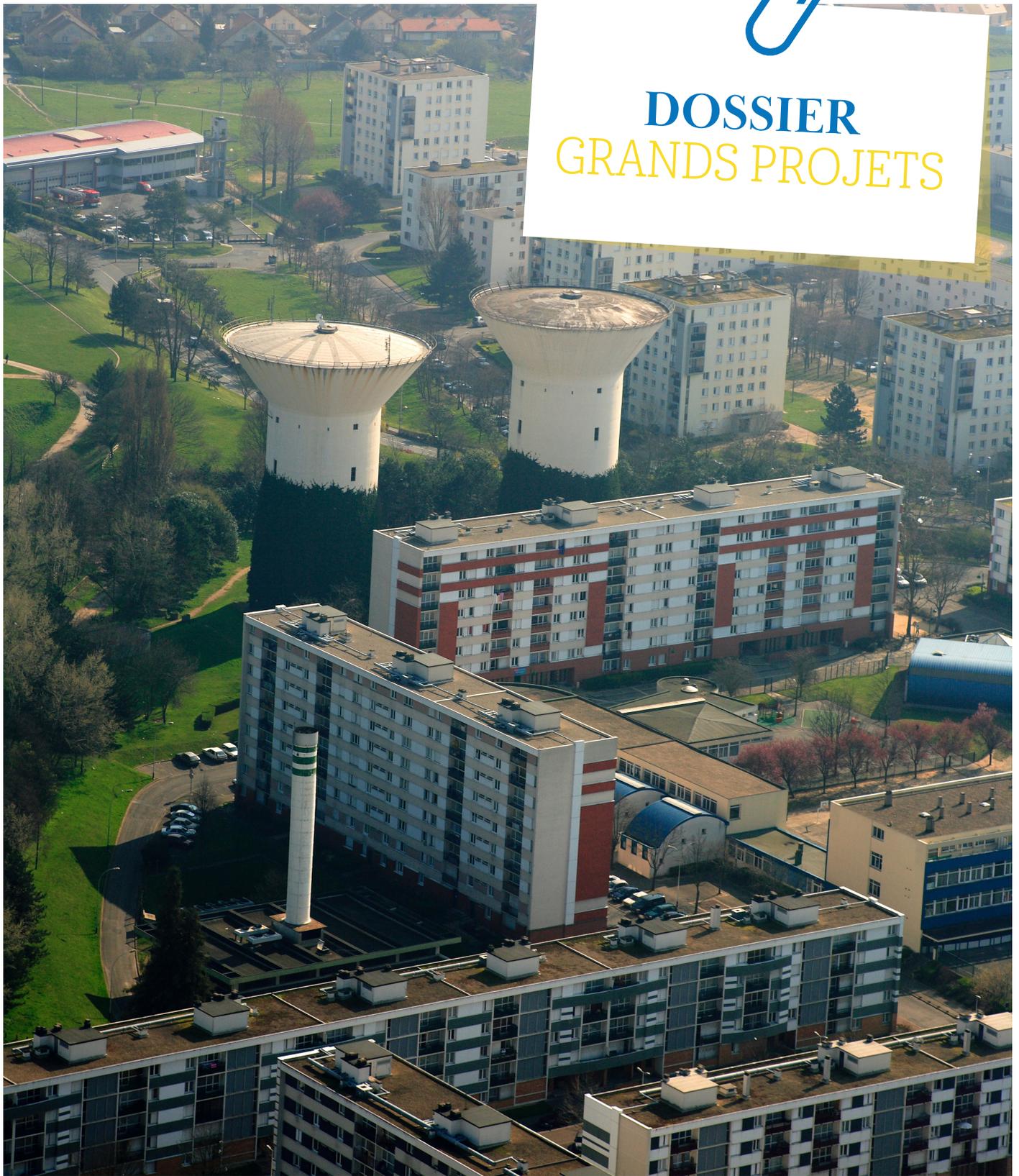


LE MOT DE
FRANÇOISE FAUCHER
ADJOINTE AU MAIRE

“ Ce projet est le fruit d'une rencontre entre uneoureuse des animaux et un professeur engagé qui aboutira, d'ici quelques semaines, à la création d'un étonnant abri pour chats. C'est une formidable aventure qui conjugue esprit d'équipe et défense d'une cause qui nous tient à cœur, celle des animaux. On a hâte de voir cette « Cat's car ». Ce beau projet, auquel des élèves talentueux et volontaires participent, est l'expression des valeurs fortes qui sont les leurs et que le corps enseignant s'attache à leur transmettre. Je suis très heureuse de savoir que ces chats errants trouveront refuge dans cette maison d'accueil. Ce projet novateur et créatif, je le crois, pourra en inspirer bien d'autres sur notre commune. Bravo à nos jeunes d'avoir su entreprendre ce challenge ! ”



DOSSIER
GRANDS PROJETS



UN BUDGET 2021
AU SERVICE DES GARGEOIS

Quelles sont les orientations budgétaires de la Ville pour 2021 ? Quelles sont les sommes allouées à l'ensemble des services destinés aux Gargeois ? Le Garges Infos vous propose de le découvrir !

Garantir le service à l'habitant



**1 - Enfance :
20,1 M €**



**2 - Sécurité, Cohésion sociale et vivre ensemble
10 M €**



**3 - Propreté et amélioration du cadre de vie :
5,6 M €**



**4 - Action culturelle :
3,0 M €**



**5 - Sports :
3,0 M €**



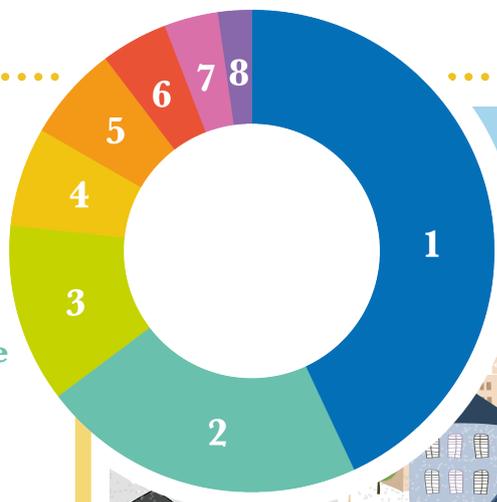
**6 - Solidarités :
2,1 M €**



**7 - Accueil et démarches citoyennes :
1,6 M €**

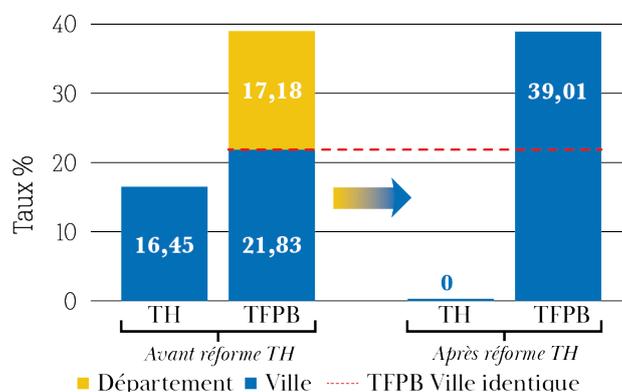


**8 - Aménagement du territoire :
1,0 M €**



Réforme de la fiscalité locale

Pour compenser la perte de la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) du Département est transférée à la Ville :



La TFPB de la Ville reste la même, concrétisant la volonté de la Municipalité de ne pas augmenter vos impôts. Et nous récupérons la TFPB du Département.



Préparer
l'avenir

28,5 M€

dédiés à la construction ou réhabilitation de bâtiments, dont :

- le Pôle culturel
- la Médiathèque
- la Halle de marché DBN

4,0 M€

de dépenses de voiries et d'éclairage public, dont :

- le passage au LED – terrain du stade de Coubertin
- l'entretien et la remise en accessibilité de la voirie
- la requalification des rues

37 M€

Montant global d'équipement brut ⁽¹⁾

Garges :

une santé financière au beau fixe

- Un effort d'équipement 2 fois plus élevé que la moyenne (606 € / habitant contre 302 € en moyenne pour les villes de la même strate⁽²⁾).
- Une Ville qui autofinance⁽³⁾ ses investissements à hauteur de 21.9% contre 13.1% pour les villes de la même strate.
- Un endettement ⁽⁴⁾ maîtrisé avec :
 - Un ratio de capacité de désendettement⁽⁵⁾ de 2 années contre 6 années pour les villes de la même strate
 - Et un poids de la dette inférieur à 50%, soit bien en deçà du seuil d'alerte de 100%

Le petit
lexique

(1) **Montant d'équipement brut** : investissement de la Ville dans les infrastructures dédiées aux habitants

(2) **Strate** : correspond à la moyenne dans les villes de 20 à 50 000 habitants

(3) **Taux d'autofinancement** : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges payées

(4) **Taux d'endettement** : accumulation de la dette de la Ville

(5) **Capacité de désendettement** : détermine la capacité d'une collectivité à rembourser intégralement sa dette



LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

| 21

Enjeu décisif pour la qualité de l'éducation des élèves, l'enseignement numérique est au cœur du Projet Éducatif Territorial de la Ville. Zoom sur les outils numériques en cours de déploiement dans les écoles !

Les classes numériques

Depuis 2 ans, la Ville accueille le dispositif expérimental « Classe toute numérique ». Dans ce cadre, plusieurs classes ont été équipées d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) et de tablettes. Fruit d'un partenariat avec l'Éducation Nationale visant à renforcer la continuité éducative, cette expérimentation s'est montrée concluante. Il a ainsi été constaté que ces équipements permettent une meilleure attention chez les enfants et favorisent l'interactivité et la créativité.

Un accompagnement à distance

Avec l'arrivée de la crise sanitaire, de nombreux élèves gargeois se sont retrouvés en difficulté. L'action de la Municipalité et la coopération avec les acteurs éducatifs ont permis de donner à ces jeunes l'opportunité d'étudier dans de bonnes conditions. Durant le confinement, les élèves, leurs familles ainsi que les enseignants se sont vu remettre des codes d'accès à des outils numériques éducatifs. C'est le cas de la plateforme digitale de soutien scolaire Maxicours, un service en ligne permettant aux enfants de réviser et de s'exercer à leur rythme.



LE MOT DE MARIE-CLAUDE LALLIAUD ADJOINTE AU MAIRE

“ Dans cette ère connectée, le développement du numérique dans les écoles est un enjeu clé à la fois pour l'éducation de nos élèves mais aussi pour la préparation aux emplois digitaux de demain. En ce sens, la Municipalité s'engage activement en faveur de la réussite scolaire des élèves gargeois. Des outils numériques éducatifs ont été mis à disposition des enseignants du 1er degré, ainsi qu'aux enfants et à leurs familles. Des tablettes ont été distribuées à des élèves en élémentaire et collégiens. En cette période de crise, nous sommes mobilisés aux côtés de nos jeunes pour leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions! ”

LE DISPOSITIF «PIED À L'ÉTRIER»

Ce dispositif municipal initié en 2006 et porté par le Service Jeunesse via le Bureau Information Jeunesse (BIJ) accompagne depuis maintenant plus de seize années les jeunes de la Ville dans leur préparation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Coup de pouce de la Ville !

À ce jour, plus de 500 jeunes âgés de 17 à 30 ans ont pu bénéficier de cette opportunité dont 40 en 2021. Le dispositif « Pied à l'étrier » garantit à la fois une prise en charge financière du coût de la formation BAFA par la commune à hauteur de 70 %, et un suivi personnalisé par les équipes du BIJ durant la totalité du parcours. « *La Ville de Garges a toujours été sensible aux besoins et attentes de sa jeunesse et ce dispositif permet de les accompagner dans un parcours de réussite professionnelle* », précise **Farid Bennir**, responsable du BIJ. 16 ans après, le dispositif remporte le même succès sans changer la formule « gagnant-gagnant ».

Expériences et compétences à la clé !

En permettant à des jeunes de financer cette formation au BAFA, la Ville a, en retour, disposé d'animateurs qualifiés qui ont pour certains fait le choix d'exercer leur nouveau métier dans les structures de Garges. « *Ces 500 bénéficiaires ont contribué à l'épanouissement éducatif des enfants au sein des différentes équipes d'animation. L'expérience qu'ils en ont tiré leur a permis de financer des projets personnels et d'apprendre les enjeux de l'autonomie financière* », rappelle **Teddy Viralde**, adjoint au Maire délégué à la Jeunesse.





LE JOURNALISME, ÇA S'APPREND !

| 23

Afin d'encourager l'expression orale et le travail critique des jeunes, le Centre social et culturel *Dulcie September* propose un atelier de journalisme chaque mercredi de 13h30 à 15h30.

En quoi ça consiste ?

Depuis la rentrée, le Centre social et culturel *Dulcie September* propose chaque mercredi aux enfants de 8 à 14 ans, de devenir des apprentis journalistes. Au programme : décryptage de l'actualité et ateliers d'écriture avec un journaliste professionnel. « Cet atelier s'inscrit dans la continuité de la démarche initiée autour des droits de l'enfant et du travail pour légitimer sa parole. L'objectif est ainsi de permettre aux enfants de travailler des compétences d'expression orale et écrite à travers un espace de débat et d'échange », souligne

Kamel Nassiri, responsable du pôle Enfance/Jeunesse du Centre social et culturel *Dulcie September*.

Reconnaître les fake-news

Chaque séance est l'occasion pour les enfants de discuter des sujets évoqués par les médias et de réaliser ensuite leurs propres articles ou reportages radio. « À travers ces ateliers, il s'agit de leur apprendre à construire un sujet papier ou radio, à vérifier les sources ainsi qu'à reconnaître des fake-news sans perdre de vue l'aspect ludique de l'exercice », insiste

Benyounes Arraj, adjoint au Maire délégué aux centres sociaux et culturels. Après plusieurs mois d'exercice, l'atelier semble avoir trouvé son rythme avec une dizaine de jeunes réunis chaque mercredi. « En dépit de la différence d'âge qui peut exister, on sent aujourd'hui une vraie cohésion au sein du groupe. Les jeunes se prennent au jeu, ça se voit dans les sujets qu'ils réalisent », se réjouit le responsable jeunesse qui espère poursuivre l'aventure l'année prochaine, voire même d'aller plus loin en créant pourquoi pas des supports médiatiques réguliers sur les enjeux sociaux contemporains.

LE PERMIS B À MOINDRE PRIX !



La Ville a noué un partenariat avec l'association drancéenne « Agir ensemble » dans le cadre de son dispositif « 100 permis pour les sans permis ». L'auto-école associative créée par son président Idriss Niang permet à un public adulte de bénéficier de cours de code et de conduite à petit prix.

**LE MOT DE
BENYOUNES ARRAJ**
ADJOINT AU MAIRE

Un coup de pouce à l'insertion professionnelle

C'est connu, la détention du permis de conduire facilite la recherche d'un emploi, mais représente un coût important qui constitue un frein économique pour certains ! À Garges, plusieurs publics, dont les jeunes et les mères de famille, se retrouvent confrontés à des difficultés dans l'obtention du permis. Afin de leur venir en aide, l'association Agir ensemble et ses partenaires vous permettent de financer une part importante de votre formation au permis B. Dans le cadre du partenariat entre l'association et la Ville, des séances de code seront proposées au centre social du *Plein Midi*. « Une fois le code de la route en poche, chaque participant pourra bénéficier de 30 heures de conduite avec un formateur

pour décrocher le permis ! », indique **Idriss Niang**, président de l'association.

Qui est concerné ?

Dans le Val-d'Oise, 100 personnes pourront bénéficier de ce dispositif : les demandeurs d'emploi ou les mères de famille prioritairement. Certains critères sont également demandés pour accéder à la formation : avoir plus de 25 ans, résider à Garges et avoir travaillé au moins 3 ans dans le secteur privé (entre 2015 et 2021). En effet, l'activité salariée permet de créditer des heures sur le CPF et le montant acquis est utilisable même en cas de perte d'emploi.

“ Nous le savons, le permis de conduire est un facteur d'insertion socio-professionnelle. Cependant, il peut être difficile de trouver le temps et les finances nécessaires pour pouvoir l'obtenir. Le coût du permis représente aujourd'hui un frein majeur que nous avons souhaité balayer en concluant ce partenariat avec l'association Agir ensemble. Plusieurs Gargeois pourront très prochainement bénéficier de ce dispositif et suivre un parcours d'apprentissage qui les mènera à l'obtention du permis de conduire. Cette action, financée par le Compte personnel de formation (CPF), prend en charge une partie du coût de la formation. Pour vous inscrire, il vous suffit de récupérer une fiche de pré-inscription à l'accueil des centres sociaux et culturels de la Ville ! ”



INCLURE LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Avec le dispositif A.L.I.S. (Accueil Ludo-éducatif d'Inclusion Sociale), la Ville entend favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs et des Centres sociaux et culturels.

Il n'est pas toujours évident pour les parents d'enfants en situation de handicap de trouver une offre de service ludique et éducative adaptée aux besoins de leur enfant. C'est l'un des constats faits par **Kamel Nassiri** lors de son arrivée à Garges, en 2015. « Faute de personnel sensibilisé et formé, les accueils de loisirs n'étaient pas toujours en mesure d'accueillir les enfants en situation de handicap, notamment lorsque la bienveillance et l'envie de bien faire ne suffisaient pas à gérer les difficultés comportementales liées à leurs particularités », explique-t-il. Pour remédier à cette situation, il décide

de se rapprocher de l'Institut Médico-Éducatif (IME) L'Espoir, implanté à Garges, qui accueille des enfants en situation de handicap âgés de 6 à 18 ans pour élaborer son premier partenariat autour du handicap. « L'objectif était de bénéficier de l'expertise des éducateurs spécialisés pour co-construire un dispositif d'accueil adapté, pertinent et cohérent ».

Encadrement adapté

Cette première approche permet de monter un premier mini-séjour

adapté à l'été 2018 avec 6 enfants en situation de handicap. L'expérience est un succès et est reprise l'année suivante. Profitant de cette dynamique, **Kamel Nassiri** cherche à étendre cet accueil tout au long de l'année. C'est ainsi qu'il élabore un dispositif ludo-éducatif d'inclusion sociale, baptisé A.L.I.S. « Inspirée des dispositifs *Ulis (Unités localisées d'inclusion scolaire)* de l'Education Nationale, l'idée est de permettre à des enfants en situation de handicap, éloignés de la culture scolaire, de fréquenter les structures d'accueil de la Ville, le mercredi, grâce à un encadrement adapté et un travail de réseau avec les éducateurs spécialisés des IME où les enfants sont scolarisés ». Expérimenté au sein de l'accueil de loisirs Charles Perrault, le dispositif est ensuite déployé sur l'accueil de loisirs Pasteur.

| 25

Ouvrir les Centres sociaux et culturels

Dans la lignée du travail déjà avancé depuis quelques années, l'ensemble des centres sociaux et culturels de la Ville souhaitent eux aussi transposer le dispositif au sein de leur structure. Des professionnels experts en matière de handicap rejoignent les équipes et les animateurs sont alors formés. « Aujourd'hui, il y a encore du chemin à parcourir pour que l'offre de service en matière de handicap soit complète, même si à Garges nous sommes plutôt en avance, comme le font remarquer les partenaires institutionnels avec lesquels nous collaborons. Cependant, pour bien faire, il est important de prendre le temps et d'impliquer les premiers concernés, les personnes en situation de handicap en priorité, sans oublier leurs accompagnants et les professionnels », insiste **Tutem Sahindal-Deniz**, adjointe au Maire déléguée au Handicap, qui espère poursuivre ce travail d'inclusion avec l'ensemble des Gargeois. « Car c'est un défi qui doit être relevé collectivement » conclut-elle.

E-SPORT : LE FOOT ENTRE LES MAINS !



Ryan Menival, joueur de e-sport

Si vous êtes fan de Fifa et du foot version jeu vidéo, jouez en équipe en rejoignant la nouvelle section e-sport du FCM ! Sur le gazon ou devant un écran, c'est toujours la passion du foot qui est mise en avant !

Le FCM sur tous les terrains

Jouer au foot, c'est sur le terrain, mais aussi manette en mains au moyen des jeux vidéo, dont le très populaire Fifa. Point commun entre les deux pratiques : la stratégie du jeu, l'esprit de compétition et bien sûr la passion du foot! « Nous avons souhaité rapprocher les joueurs virtuels et les sportifs de terrain qui sont souvent les mêmes, en créant cette section innovante, dans un objectif à la fois ludique et compétitif », indiquent les dirigeants du FCM. « Nous sommes l'un des premiers clubs à franchir le pas en créant ce lien entre tous les pas-

sionnés de notre discipline ». Le jeu a lui aussi ses champions qui parcourent le monde pour participer à des compétitions. Soutenu par les sponsors et par la Ville, le club privilégiera l'accompagnement de ses licenciés pour les élever le plus haut possible. Cette catégorie sera proposée dès la saison 2021/2022. « La démarche est très innovante de la part d'un grand club comme le FCM. Nous soutiendrons nos futurs e-sportifs avec le même niveau d'engagement et d'enthousiasme. L'essentiel, c'est de voir gagner Garges », souligne **Bérard Gunot**, adjointe au Maire déléguée aux Sports.

Un champion de l'e-foot à Garges

Pour ses débuts en compétition officielle, le club peut déjà compter sur un Gargeois licencié au FCM, Rayan Menival. Participant au tournoi départemental pour obtenir sa qualification au niveau régional voire national, il a remporté son premier match le 14 mars dernier face à un membre du FC Écouen. Un parcours très prometteur. Vous souhaitez rejoindre ce nouveau club ? rendez-vous sur les réseaux sociaux du FCM Garges ainsi que sur leur chaîne YouTube FCM GARGES TV où tous les matchs sont retransmis.

BIENVENUE À BAGAR'LAND !



Samedi 13 mars dernier, a eu lieu le Gala de boxe BAGAR'LAND au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Un évènement co-organisé par la Ville et le Boxing Club de Garges qui a mis nos boxeurs locaux à l'honneur.

It's Show Time !

Carton plein pour ce gala de boxe qui a proposé 5 combats de niveau professionnel. Malgré un protocole sanitaire strict, l'ambiance des grands soirs était au rendez-vous et nos sportifs ont pu participer à une rencontre dans un cadre idéal. Ring, commentateurs, speaker, gants, tout y était ! Le public se trouvait quant à lui derrière ses écrans, grâce à la retransmission en live sur le Facebook de la Ville. « *Garges a brillé avec un enchaînement de victoires gargeoises dont nous pouvons être fiers* », se réjouit **Khalid Zaouche**, Président du Boxing Club. Des félicitations à Bengoro Bamba qui s'est montré expéditif en faisant céder son adversaire à 3 reprises avec des frappes au corps impressionnantes ! Un sans-faute pour nos boxeuses et nos boxeurs, qui ont su se démarquer durant cette soirée. Ce gala a par ailleurs bénéficié du soutien de nombreux partenaires dont la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, du Département du Val-d'Oise, de la Région Île-de-France, de Fight Nation, du Bus de l'Initiative, de Dentis et de la Boulangerie Ange. Présent aux côtés des organisateurs et des compétiteurs tout au long de la soirée, le Maire, **Benoit Jimenez**, s'est félicité de ce succès. « *Je suis fier d'avoir pu réunir nos champions locaux pour cette initiative inédite à Garges. C'est une manière pour la Municipalité de montrer le caractère essentiel du sport qui fédère et nous donne la possibilité de partager des moments forts de convivialité.* ».



PATRICE ARNAUD, UN ÉCRIVAIN PUBLIC

Écrivain public pour la Commune, Patrice Arnaud accompagne depuis 2019 les Gargeois en difficulté dans leurs procédures administratives. Un travail au plus près du public qui, en complément d'une excellente connaissance de l'administration, l'oblige à manier aussi bien la plume que la psychologie afin de garantir l'accès aux droits pour tous. Entretien.

Comment êtes-vous devenu écrivain public ?

P.A : Il s'agit d'une reconversion. Je me suis lancé en suivant l'exemple d'une personne de mon entourage. Je suis arrivé à Garges en 2019 dans le cadre d'un stage de 400 heures, obligatoire afin de valider ma licence d'écrivain public préparée à La Sorbonne. J'ai ensuite été engagé en 2020, suite au départ en retraite de mon prédécesseur. J'aime les gens et j'aime écrire. Cette fonction me permet donc d'allier les deux.

Quelles sont vos missions ?

P.A : Mon rôle est d'écrire pour celles et ceux qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes. Je rencontre donc des habitants ayant besoin d'aide pour rédiger un courrier ou monter un dossier dans le cadre d'une procédure administrative. Une grande partie des demandes porte sur des questions de logement, mais j'interviens également dans le cadre de dossiers en lien avec le service public, comme la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, les retraites ou la MDPH. Je lutte également contre la fracture numérique et la précarisation des publics ne disposant pas d'un ordinateur, en aidant les Gargeois dans la création d'espaces en ligne et en leur donnant la marche à suivre afin, par exemple, d'actualiser leur demande de RSA.

Comment travaillez-vous ?

P.A : Je me déplace au sein des quatre centres sociaux de la commune : Dulcie September, Jean-Baptiste Corot, Plein Midi et le Village. Les habitants qui me sollicitent se sont inscrits spontanément auprès des structures sociales, ou ont été envoyés par d'autres professionnels, comme les assistantes sociales, la MJD ou la Maison des Langues. Mon agenda est bien rempli. Je vois jusqu'à 10 personnes par jour. C'est pour cette raison que j'ai mis en place un système me permettant de prévoir une durée différente en fonction du besoin

et de la complexité du dossier à traiter.

À quelles difficultés devez-vous faire face dans votre activité ?

P.A : Garges est une ville particulière, avec une partie de la population ne parlant pas le français. Il est donc parfois compliqué pour mes interlocuteurs de m'expliquer leur problème. Il arrive que des parents viennent avec un de leurs enfants capable de faire la traduction. J'utilise également l'anglais si cela permet de gagner du temps. Beaucoup ne comprennent pas les courriers qu'ils reçoivent, ce qui peut être problématique. J'invite donc les Gargeois à ne pas attendre une mise en demeure pour venir me voir. Il y a une vraie démarche inclusive dans mon travail. Le fait de répondre à un courrier leur permet d'exister.

L'écoute est donc primordiale ?

P.A : Être écrivain public, c'est être capable d'allier des qualités d'écriture et d'empathie. Il y a un besoin de parler et d'être écouté pour nombre de personnes venant me voir. Elles font souvent face à plusieurs problèmes qu'elles n'arrivent pas à résoudre. Il faut donc réussir à faire sortir les choses afin de pouvoir résoudre progressivement ces soucis. Si je prends le temps de les aider dans leurs démarches, je peux également les coacher, notamment en les invitant à réfléchir à d'autres solutions si l'administratif ne fonctionne pas. Par exemple, lorsqu'une personne se voit systématiquement refuser une demande de logement social. D'une manière générale, je veille à rendre mes interlocuteurs plus autonomes, en leur donnant les outils nécessaires à leur compréhension.

Patrice Arnaud, conseil en écriture, écrivain public - patrice.arnaud@hotmail.fr

RENDEZ-VOUS GARGEOIS



PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR VOUS FAIRE VACCINER !

Depuis le mercredi 31 mars 2021 et dans la continuité de sa campagne de vaccination, la Municipalité a mis en place une plateforme téléphonique pour les prises de rendez-vous des personnes éligibles à la vaccination. Seuls les seniors de plus de 60 ans sont concernés et se verront administrer les 1^{ères} et 2^{èmes} injections. Cette plateforme est ouverte du lundi au mercredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h15, le jeudi, de 13h à 19h30 et le vendredi, de 13h à 17h15 au 01 34 53 31 36. Le centre de vaccination de la Ville se situe à L'Espace Associatif *Les Doucettes* (EAD) et ouvrira ses portes tous les dimanches, du 11 avril 2021 au 30 mai 2021. + d'infos : Service santé - 01 34 53 31 36

DEVENEZ ACTEURS DE LA CULTURE

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous souhaitez vous impliquer dans la vie culturelle de Garges ? La commission Culture est faite pour vous ! Venez partager vos idées et co-construire avec nous un projet culturel ambitieux. Soyez partie prenante de la dynamique culturelle locale avec l'ouverture prochaine d'un nouveau Pôle Culturel. Si vous souhaitez vous investir dans cette démarche participative aux côtés de la Direction de l'Action Culturelle, contactez **Adonais Yankan** par mail à yankana@villede-garges.com ou par téléphone au 01 34 53 31 97. Une première réunion sera fixée en mai. On vous attend !

GARÇONS ET FILLES TOUS ÉGAUX !

Le centre social et culturel *Dulcie September* a proposé un projet sur le « stéréotype de genre » aux 6-14 ans. Objectif : sensibiliser le jeune public sur la question des inégalités femme/homme et réfléchir aux stéréotypes de genre notamment en matière de pratique artistique, en abordant la question des activités dites de fille et de garçon. Ce programme a intégré des ateliers de stylisme et de modélisation de vêtements, des débats, des séances d'initiation à la danse contemporaine, au voguing... Dans la même dynamique, le centre social propose un atelier couture destiné aux 6-10 ans, le mercredi après-midi de 15 h 30 à 17 h, ouvert à tous !



LA ROBOTIQUE, UN JEU D'ENFANT !



Pour susciter l'intérêt des enfants aux nouvelles technologies, quoi de plus attractif qu'un robot ? Dans le cadre du projet « Mbot », les centres sociaux et culturels de la Ville proposent à une quarantaine d'enfants, de 9 à 15 ans, de découvrir l'univers de la construction et de la programmation de modules robotisés de manière ludique : les jeunes adorent !

L'atelier se décompose en deux parties : une partie « software », avec la prise en main des logiciels *Scratch* et *Mblock* qui permettent de s'initier aux principes de base de la programmation et du codage, à travers la création d'un jeu virtuel. Puis, une partie « hardware » pour concevoir, préparer et assembler des modules robotisés. Tout au long des ateliers, les enfants et les adolescents découvrent les différentes notions liées à la robotique : les mathématiques, l'informatique, la mécanique, l'électronique... Une démonstration des robots conçus par les participants sera proposée lors du village éducatif ! Pour participer au projet « Mbot » rapprochez-vous de votre centre social. Les ateliers ont lieu durant les périodes scolaires, le :

| 31

- Mardi, de 17 h 30 à 19 h, au centre social et culturel du *Village*
- Mercredi, de 15 h à 16 h 30, au centre social et culturel *Dulcie September*
- Mercredi, de 17 h 30 à 19 h, au centre social et culturel *du Plein Midi*
- Jeudi, de 17 h 30 à 19 h, au centre social et culturel *Jean-Baptiste Corot*

TRIBUNES LIBRES

Conformément à la législation, Garges Infos ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil Municipal pour exercer leur droit d'expression.

VOLONTAIRES POUR GARGES

La majorité municipale et Benoit Jimenez ont adopté des mesures fortes pour les Gargeois dont un dispositif contre les marchands de sommeil, des travaux de rénovation des équipements et l'ouverture du concours d'architecte pour la nouvelle école Victor Hugo. En doublant les subventions aux clubs sportifs, en remboursant les sommes non dépensées aux adhérents et en maintenant le taux de la taxe foncière, nous protégeons le pouvoir d'achat des Gargeois.

Aussi la violence verbale de l'opposition, engoncée dans les obstructions systématiques, nous a-t-elle paru pénible. En quittant avec fracas le conseil en pleine séance, Monsieur Debah s'est révélé aux yeux de chacun dans sa nature agressive.

Les enjeux qui attendent Garges exigent sang-froid et sérénité.

LE VRAI CHANGEMENT POUR GARGES

Le groupe « Le vrai changement pour Garges » n'a pas communiqué sa tribune ce mois-ci.

LES NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE

01 34 53 32 00

ALLO TRAVAUX

01 34 53 34 53

POLICE NATIONALE

commissariat

rue Jean-François Chalgrin

17

POLICE MUNICIPALE

place Henri Barbusse

0 800 095 140 (numéro vert)

POMPIERS

18 ou 112

SAMU

15 ou 112

SOS MÉDECINS 95

01 30 40 12 12 ou 36 24 (0,12 € TTC/min)

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0,34 € TTC/min)

CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE

01 34 53 21 21

VEOLIA EAU

(URGENCES FUITES)

09 69 36 99 18

SÉCURITÉ GAZ

0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

DÉPANNAGE ERDF

09 72 67 50 95

(appel gratuit depuis un poste fixe)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Roissy-Pays-de-France

6 bis avenue Charles de Gaulle

95700 Roissy-en-France

01 34 29 03 06

CENTRAL TAXI 95

06 95 94 90 59

TRANSILIEN / SNCF

36 58

(0,23 €/min, hors surcoût éventuel de votre opérateur)

RATP

Service clients : 34 24

Objets trouvés : 32 46

(0,34 €/min, depuis un poste fixe)

CPAM DU VAL D'OISE

1 place Germain Soufflot

36 46

LE CARNET

NAISSANCES

- Faustine **BERGER BONNET**,
le 4 janvier 2021
- Hana-Khamsa **CHIBA**, le 23
janvier 2021

Informez-nous de la naissance de votre enfant. Pour l'annoncer dans le magazine municipal, contactez le service de l'Etat-Civil au 01 34 53 31 63.

MARIAGES

- Ergün **COSKUN** et Bahar
GEZER, le 25 février 2021
- Laury Denis **LEDRECK** et
Elodie **NOE**, le 26 février 2021
- Enes **DURSUN** et Sema **CETIN**,
le 27 février 2021
- Zarif **TOURÉ** et Jannah **BELA-
TOUI**, le 5 mars 2021
- Abdelkarim **EL MEZIANE** et Il-
hame **KARRAK**, le 12 mars 2021
- Guven **TOYTOGLU** et Rogin
SONMEZ, le 12 mars 2021
- Ömer **KAYAHAN** et Hatice **DU-
RAN**, le 13 mars 2021

DÉCÈS

Si vous souhaitez annoncer le décès d'un membre de votre famille dans le magazine municipal, contactez le service de l'Etat-Civil au 01 34 53 31 63.

Garges Ville amie des enfants



Garges est récompensée pour son engagement
en faveur des droits de l'enfant.

Garges

Ville amie des animaux



| 35



Garges est récompensée pour son engagement en faveur de la protection et du bien-être animal.

VOTRE CENTRE DE *vaccination à Garges*

— LE DIMANCHE SUR RENDEZ-VOUS —

60 ANS ET PLUS : inscrivez-vous au **01 34 53 31 36**
aux horaires d'ouverture de la Mairie

MOINS DE 60 ANS : **PRÉ-INSCRIPTION MÉDICALE**
*faite par le médecin traitant avec une pathologie définie
par le Ministère de la Santé*

**LES INSCRITS DOIVENT VENIR AVEC LEUR CARTE VITALE,
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN STYLO.**



ESPACE ASSOCIATIF DES DOUGETTES
10 rue du Tiers Pot
95140 Garges-lès-Gonesse